

Association Nationale des Auxiliaires de Puériculture

LLORET DE MAR 2026



**56^e JOURNÉES NATIONALES ANAP
LES 20 ET 21 MAI 2026
AU CENTRE DES CONGRES
EVENIA OLYMPIC PALACE**

Organisme formateur enregistré sous le N° 72 64 03754 64 - Certifié Qualiopi
Association loi 1901 - SIRET 401 476 288 00048 - Code APE 8559A

Siège Social : 22, chemin de Camalet – 64170 VIELLENAVE D'ARTHEZ
Tél : 06 69 74 06 15 - E-mail : assoanap@gmail.com

PRÉ-PROGRAMME

(sous réserve de modifications)

Mercredi 20 mai 2026

9h - Alimentation du nourrisson

Rappel des notions gastro-pédiatrique pour une mise en application dans l'exercice quotidien de l'auxiliaire de puériculture.

Par le Dr Anaïs LEMOINE, Gastro-Pédiatre allergologue - Hôpital Trousseau Paris

- 1- Diversification alimentaire quand et comment ?
- 2- Allergie aux protéines de lait de vache : comment prévenir, comment guérir ?

14h - Être en lien sans s'y perdre: trouver la juste distance dans la relation au quotidien

Par Cathy Perez - Directrice CCAS - Formatrice qualiopti - Sophrologue

Au cœur du métier d'auxiliaire de puériculture, la qualité du lien avec l'enfant et sa famille est essentielle, mais elle peut aussi être source de vulnérabilité professionnelle et personnelle. Cette intervention propose une réflexion sur la notion de « juste distance » : comment être pleinement présent, empathique et engagé dans la relation, tout en préservant son équilibre émotionnel et sa posture professionnelle ?

L'objectif est de favoriser une posture réflexive, soutenir le travail d'équipe et identifier des outils concrets pour prendre soin à la fois des enfants accompagnés et de soi-même.

17h30 - Fin de la journée

Jeudi 21 mai 2026

9h - Troubles de l'oralité

Rappel des notions de l'oralité pour une mise en application dans l'exercice quotidien de l'auxiliaire de puériculture.

Par une sage-femme

Difficultés alimentaires

Retentissement fonctionnel

Frein de langue

14h - Autisme - Hyper activité

Rappel des notions autour de l'autisme et de l'hyper activité pour une mise en application dans l'exercice quotidien de l'auxiliaire de puériculture.

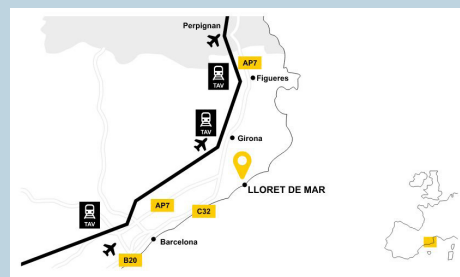
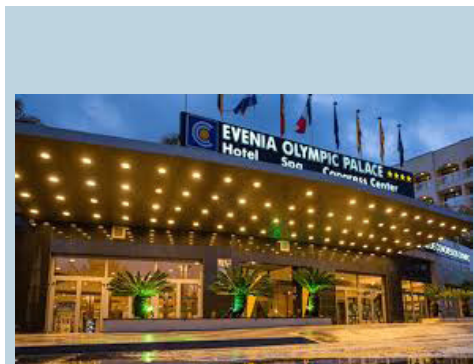
Par une psychomotricienne

Points communs

Différences clés

Approches d'accompagnement

17h30 - Fin de la journée



CONDITIONS

d'inscription

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse aux Auxiliaires de Puériculture exerçant dans les services et/ou établissements accueillant des enfants sains, malades ou porteurs de handicap. **Les stagiaires devront être à jour de leur adhésion 2026 à l'ANAP.**

PRÉ-REQUIS

Les stagiaires doivent être titulaires de l'un des diplômes suivants : CAFAP - DPAP - DEAP.

OBJECTIFS

Approfondir les connaissances et perfectionner les pratiques professionnelles relatives aux sujets traités en formation.

Cette formation entre dans le cursus du DPC et des voies VAE d'éducateur de jeune enfant, d'infirmière et autres.

MOYENS ET METHODES PÉDAGOGIQUES

Les thèmes abordés entrent dans le cadre du perfectionnement des compétences et des connaissances initiales dispensées selon le référentiel de formation de l'auxiliaire de puériculture.

Utilisation de supports type diaporama, powerpoint®, vidéos. Échanges et partages des expériences, questions/réponses entre stagiaires et formateurs. Un document pédagogique est remis à chaque stagiaire.

ÉVALUATION DE LA FORMATION ET SANCTION DE LA FORMATION

L'évaluation, sous forme de questionnaire écrit, portera sur le déroulement de l'action. Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque stagiaire.

QUALITÉS DES FORMATEURS

Les intervenants (cf. le programme) sont choisis pour leur compétence et leur travail quotidien en coordination avec les auxiliaires de puériculture.

DURÉE ET LIEU DE LA FORMATION

Formation non qualifiante en présentiel

Durée : **2 jours - de 8h30 à 17h30**

Date : **20 et 21 mai 2026**

Lieu : **Palais des congrès**

Evenia Olympic

Av. Rieral 55-57

17310 Lloret de Mar

TARIF DE LA FORMATION

280€ (hors adhésion ANAP 2026 obligatoire pour chaque stagiaire).



DOSSIER D'INSCRIPTION

56^e JOURNÉES NATIONALES ANAP

À remplir par le stagiaire et l'employeur (si prise en charge de ce dernier)
À retourner, impérativement, au siège social de l'ANAP,
avant le mercredi 6 mai 2026.

Conformément aux conditions d'inscription énoncées précédemment.

Auxiliaire de Puériculture

o Mme o Mlle o M. N° Adhésion ANAP : _____

NOM : _____ Prénom : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Tél : _____ E-mail : _____

Employeur à remplir en cas de prise en charge

NOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Tél : _____ E-mail : _____

Cachet de l'employeur :

FORMATION ET HÉBERGEMENT

(Veuillez cocher les options souhaitées, s.v.p.)

Formation réglée par : ☐ Employeur ☐ Auxiliaire de Puériculture ☐ Autres
Hébergement réglé par : ☐ Employeur ☐ Auxiliaire de Puériculture ☐ Autres

Frais de formation individuelle : **280 €**

Tarifs hébergement comprenant le petit-déjeuner, la taxe de séjour :

- **chambre seule = 150 € / nuit / personne**
- **chambre twin ou triple = 90 €/ nuit / personne**

RÉGLÉ PAR :	Frais de formation	Nuit du 19/05 au 20/05	Nuit du 20/05 au 21/05	Nuit du 21/05 au 22/05	TOTAL
EMPLOYEUR					
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE					
AUTRES (associations, etc.)					

HÉBERGEMENT (DANS LA LIMITE DES DISPONIBILITÉS)

Je désire être logée en chambre : ☐ seule ☐ twin ☐ triple

Si oui, avec : _____

ARRIVÉE ET MODE DE TRANSPORT (HORAIRES OBLIGATOIRES POUR LES NAVETTES)

J'arrive le : ☐ mardi 19 mai 2026, à h

Je repars le : ☐ jeudi 21 mai 2026, à h ou vendredi 22 mai 2026, à h

- en voiture

- en gare de : ☐ Gérone

- à l'aéroport de : ☐ Gérone ☐ Barcelone

INFORMATIONS

complémentaires

INSCRIPTION ET RÈGLEMENT

Le montant des Journées comprend l'accès aux conférences. Les déjeuners sont eux offerts par l'association. Seules seront prises en considération les demandes d'inscription accompagnées de leur règlement ou de l'attestation de prise en charge par l'employeur, avant la date limite.

Accessibilité aux personnes handicapées: pour tout besoin spécifique de compensation de handicap, nous contacter à assoanap@gmail.com.

FORMATION CONTINUE

Organisme formateur enregistré sous le numéro 72 64 03754 64 .

Tous les documents (de type attestation de formation, reçu de paiement) seront remis, dès la clôture des journées, aux participants.

ACCUEIL ET HÉBERGEMENT

L'accueil des participants se fera selon les conditions spéciales décrites dans l'annexe de ce document.

L'hébergement choisi par l'ANAP pour la durée de l'évènement est l'Evenia Hôtel qui intègre le centre des congrès (cf. l'annexe de cette brochure).

VALIDATION DE L'INSCRIPTION

Pour l'employeur

Dans le cas où le stagiaire bénéficie d'une prise en charge par son employeur, une convention de formation sera établie et adressée à l'employeur qui veillera à en informer le stagiaire.

Pour le stagiaire

Dans le cas où le stagiaire ne bénéficie d'aucune prise en charge, un contrat de formation individuel sera rédigé et, un exemplaire devra être signé et retourné à l'ANAP.

Une confirmation d'inscription sera adressée par courrier postal ou électronique à chaque participant.

ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Avant le 6 mai 2026 :

Les montants des droits seront intégralement remboursés.

Après le 6 mai 2026 :

Aucun remboursement ne sera effectué (sauf cas d'hospitalisation, décès familial, dûment justifiés).

Les annulations doivent être envoyées, par email ou par courrier, à l'ANAP :

ANAP

**22, chemin de Camalet
64170 VIELLENAVE D'ARTHEZ
E-mail : assoanap@gmail.com**

Attention : toutes réclamations (aléas, difficultés, etc.) rencontrées lors de nos formations, doivent être formulées par écrit et adressées par mail à assoanap@gmail.com.